

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉ.

NOS AFFAIRES POLITIQUES

Nous avons eu quelques différents politiques et peut-être en subissons-nous quelques autres encore. Il se peut qu'à l'étranger, ils soient grossis, dénaturés ou exploités. Mes lecteurs me permettront d'en dire deux mots.

Ces différents, en effet, malgré certaines apparences et surtout certaines interprétations, ne troublent pas à fond l'union sacrée et n'entraînent rien la résolution unanime et inébranlable du peuple français. Et, au point de vue de la conduite de la guerre, c'est l'essentiel.

On peut même dire, si on les compare, soit dans leurs manifestations, soit dans leurs étendues, soit dans leurs conséquences aux conflits qui nous divisaient avant le mois d'août 1914, qu'ils permettent de constater, sur le terrain politique, un progrès appréciable.

En fait, depuis la mobilisation, nous n'avons eu, à proprement parler, de luttes de partis, ni de crises ministérielles. Les changements de cabinet, qui se sont opérés, n'ont jamais été provoqués par des batailles parlementaires, aboutissant à des notes hostiles au gouvernement. Ils ont été spontanés; ils n'ont porté d'ailleurs que sur des questions de personnes.

La première modification qui s'accomplit un mois à peine après l'agression allemande et pendant la dispersion du Parlement, n'eut d'autre but que d'adopter la composition du ministère à la situation tragique imposée par l'invasion ennemie. Le cabinet de parti, constitué du temps de la paix, fit place à un gouvernement plus national; la présidence du Conseil demeura entre les mains de M. Viviani.

Le deuxième changement, qui s'effectua au mois d'octobre 1915, élargit encore la composition du ministère, en y faisant entrer, en qualité de ministre d'Etat, les représentants les plus connus de toutes les opinions. Pour la première fois même, depuis quarante ans, un député catholique, et royaliste, M. Denys Cochin, fut introduit dans le Gouvernement. Cette fois, le président du Conseil fut changé; mais si peu! M. Briand, déjà ministre de la justice et membre important du cabinet, en assumant désormais la présidence, à la place de M. Viviani, qui devint à son tour ministre de la justice et resta l'un des collaborateurs en vue de son prédécesseur.

La troisième transformation, qui s'est produite il y a quelques semaines, a laissé la direction des affaires entre les mains de M. Briand. Elle a eu pour but et l'on doit espérer qu'elle aura pour effet une concentration des forces, une simplification des rouages, en vue d'une intensification de l'effort décisif. On a reconnu à l'usage, que la multiplication du nombre des ministres, encore qu'elle adjoignit au gouvernement des conseillers mûris par l'expérience, pouvait nuire à la rapidité d'exécution indispensable en face de l'ennemi. On a donc supprimé les ministres d'Etat et diminué le nombre des portefeuilles. Mais cette réduction du personnel gouvernemental n'a pas supprimé au sein du cabinet, la représentation des divers partis. M. Denys Cochin, par exemple, a été pourvu d'un sous-secrétariat qui importe à la défense nationale. Enfin, au-dessus du Conseil, on a créé, sous la présidence du Chef de l'Etat, un comité de guerre de cinq membres, qui permet d'arrêter sans long débat, les mesures exigées par les événements.

Et ce remaniement, je le répète, ainsi que les deux premiers, s'est accompli spontanément, sans avoir été réclamé, ni précipité, par ce qu'on nommait jadis une crise ministérielle, c'est-à-dire la chute d'un cabinet, la condamnation d'une politique, la défaite d'un parti. Il n'y a plus, en effet, chez nous, qu'une seule politique, celle qui doit réaliser la victoire et il n'y a plus de partis.

Notez qu'un ministère pourrait être renversé par l'une ou l'autre chambre, sans que cet incident parlementaire impliquait un désaccord sur le but de la guerre, ni une déchirure dans l'Union sacrée, mais, enfin, je constate qu'au rebours de ce qui nous secouait et nous lassait trop souvent autrefois, les Chambres ont évité jusqu'ici de déchaîner des crises inopportunes et violentes.

Quelles sont donc les causes de ces modifications, surtout de la dernière? Elles sont de deux sortes.

Elles tiennent d'abord, à l'usure forcée des hommes. La conduite de la guerre, et d'une telle guerre, impose aux gouvernants qui en assument la responsabilité une tension d'esprit et de volonté formidable. Il serait miraculeux que, dans le nombre, il n'y en eut aucun qui n'en fût, après quelques mois, épuisé jusqu'à l'épuisement. Si la fièvre des événements les soutient d'abord, elle finit par les abattre; il arrive un jour, où ils sont noyés par le courant qui les portait.

L'autre cause est convexe avec la première. Elle consiste dans les fautes et les erreurs, que certains ministres, inférieurs à l'immensité et à la complicité de leur tâche, finissent par commettre. C'est, malheureusement, un fait, que nous n'étions pas préparés à cette guerre. Nous ne faisons pas difficulté de le reconnaître aujourd'hui; parce que cette imprévoyance antérieure a du moins le double avantage de nous dispenser de toute provocation et de prouver la force du ressort national qui nous a sauvés. Mais, en même temps, elle condamne nos dirigeants à des improvisations hâtives, qui sont parfois malheureuses, et elle les accule parfois à des complications qui les dépassent.

De là, de temps en temps, la nécessité de modifier des méthodes et de remplacer des hommes.

Voilà donc à quoi se résument nos différents intérieurs. On voit que, pour les expliquer, il n'est pas besoin de faire intervenir le réveil des intrigues et des ambitions de partis, qui nous déchiraient avant la guerre. Qu'il existe pourtant des politiciens indignes ou aveugles,

qui se livrent à ces manœuvres et se laissent guider par leurs intérêts, je ne le conteste pas. Nos journaux s'en plaignent avec une vivacité indignée, parce que la moindre tentative, même impuissante, contre l'Union sacrée, les révoltés à juste titre. Mais, enfin, ces misères ne sont le fait que d'un petit nombre; et elles n'obtiennent aucun succès, ni devant l'opinion, ni même devant les Chambres habituées cependant naguère à ces tristes errements. Malgré ces intrigues et bien au-dessus d'elles, l'Union sacrée demeure. Et, ce qui est tout-à-fait caractéristique de notre mentalité nationale, c'est que cette poignée d'opposants égoïstes, pour essayer d'avoir quelque chance de se faire écouter du public, n'ont d'autres ressources que d'afficher une ardeur patriotique et une résolution, plus sincère encore, à leur avis, que celles du gouvernement. Et d'ailleurs, en cela, ils s'illusionnent peut-être eux-mêmes. . . .

François VEUILLOT.

VA-T-ON DEPLACER LA GARE DU GRAND TRONC ?

Depuis quelques années il est fortement question de déplacer la gare du Grand Tronc de manière à ce que les locomotives puissent s'approvisionner d'eau sans interrompre la circulation sur la rue Laframboise. Il y a lundi quinze jours un rumeur circulait en ville que ce projet allait enfin se réaliser. Nous sommes immédiatement allés aux informations pour nous enquêter de son bien-fondé. Les autorités de la compagnie nous ont répondu qu'il n'y avait rien de décidé et on nous a expliqué en d'autres termes ce qui avait donné cours à ce bruit.

C'était un lundi matin. Alphonse a l'habitude chaque lundi matin que le bon Dieu amène de prendre le local pour se rendre à Montréal. Ce matin-là il avait une légère colique; deux verres de "plain ice-cream" avaient soutenu toute la nuit une lutte homérique dans son gracieux estomac avec un Sunday-Cup joufflu. Juste au moment où Alphonse se hâtait vers la gare le Sunday-Cup prenait le dessus et se préparait à faire maison nette. Les deux verres de "plain ice-cream" voyant que la place devait être évacuée coûte que coûte cherchaient avec les gueurtos, les débris de tourquière et les morceaux de grands-pères à se trouver une issue quelconque et Alphonse, se sentant l'estomac tiraillé comme s'il avait eu cinq cents détectives dans le corps, jetait un regard sur sa montre qui marquait 7.23 heures et d'un autre mesurait la distance qui lui restait à parcourir pour se rendre à la gare où il espérait avoir le temps de laisser le Sunday-Cup terminer son œuvre.

À 7.24 heures il mettait le pied sur le quai de la gare et ses nombreux amis à qui chaque matin il avait force nouvelles à apprendre furent fort surpris de le voir enfilier à la hâte la porte de la salle d'attente des hommes conduisant vers les deux compartiments recelant entre leurs quatre murs étroits ces trônes égalitaires sur lesquels les simples sujets sont appelés à siéger aussi souvent que les rois tout-puissants; ces fauteuils démocratiques sur les sièges desquels doivent de temps à autre s'asseoir les gras échevins comme les maigres contribuables.

Ça pressait. On a beau être Alphonse tant qu'on voudra on en est pas moins sujet aux infirmités humaines; on peut échapper sou-vent fois aux lois faites par nos législateurs, il est impossible d'éluder celles de la nature.

Ca pressait pour Alphonse, mais cela ne veut pas dire que ça n'avait pas dû presser pour d'autres. La preuve deux malencontreux crochets se chargèrent de la donner à Alphonse; quand notre échevin tout essoufflé tenta d'ouvrir la première porte le premier crochet fit des résistances pour protéger l'incognito d'un coliqueux plus matinal qu'Alphonse. Quand ça presse on ne s'attarde pas à discuter avec un crochet tête et Alphonse se hâta vers la seconde porte. Malheureusement pour lui le deuxième crochet s'était mis en position de garantir l'inviolabilité du règne d'un troisième coliqueux qui avait compris dès son jeune âge la vérité du proverbe anglais qui veut que l'oiseau le plus matinal soit celui qui attrape le plus facilement le ver.

Pendant ce temps-là le Sunday-Cup joufflu jouait à l'Allemand dans le gros intestin d'Alphonse pour manifester la suprématie de sa force sur les droits des deux "plain ice-cream" qui cherchaient à déménager au plus sacrant.

Devant cette occupation inattendue des lieux et la constatation rapide de son chronomètre marquait 7.25 heures, le local quittant la gare à 7.30 heures, Alphonse poussa une exclamation qui retentit aux oreilles des deux personnes qui siégeaient par intérim comme le dernier appel d'un mourant rendu aux extrémités: "Si vous plaît, mes amis, si vous plaît?"

Mais il n'y a pas de "si vous plaît" qui tiennent à certains moments psychologiques, moments auxquels étaient rendus les deux interpellés. Alphonse aurait entendu son arrêt de mort qu'il n'aurait pas été plus abasourdi que quand il entendit sortir en même temps, comme un lugubre duo, des deux cabinets la même phrase: "J'viens yeng' de commencer."

Pour Alphonse c'était le commencement de la fin. Une sueur froide se mit à lui laver le front et les deux verres de "plain ice-cream" le Sunday-Cup joufflu, sa montre, le local, son caleçon, les gueurtos, la tourquière, les grands-pères dansaient une ronde échevelée dans son cerveau surexcité. Il n'y avait qu'un parti à prendre pour sauver la situation et surtout son fond de culotte; c'était de sacrifier immédiatement le parquet de l'antichambre car des bruits violents, sinistres avants-coureurs d'un désastre imminent, lui gargouillaient avec rage dans le pansicot.

Sans dire ni une ni deux Alphonse mis bas ses bretelles et se

fit un roi sans trône, un échevin sans fauteuil.

Il était 7.26 heures. A l'observatoire du McGill de Montréal le savant en charge vit trépider l'aiguille du séismographe et crut un moment à un tremblement de terre. Les deux occupants des cabinets sentirent frémir la bâtisse ainsi que le sous-sol et crurent d'abord à l'entrée en gare d'une des dernières locomotives géantes de l'Intercolonial mais une odeur stupéfiante envahissant subséquemment l'atmosphère les rallia à l'idée que c'était plutôt l'arrivée d'un train d'artillerie allemand précédé d'une escouade de lanceurs de gaz empoisonneurs.

Alphonse s'était débarrassé de la masse qui lui tirait l'intérieur et des éclats en étaient rejoints à profusion sur la doublure de son paletot mais le fond de sa culotte était sauf et sa légère colique était disparue.

Il était 7.29 heures. Léger comme la souris qui aurait enfanté une montagne, après s'être attelé à la hâte, il sauta dans le local dont le conducteur venait d'ordonner le départ avec précipitation pour sauver les voyageurs de la vague maldorante qui s'échappait de la gare.

On s'explique facilement l'émoi que cette aventure créa chez le personnel de la compagnie de chemin de fer.

Il fallait de toute nécessité procéder rapidement au sauvetage des deux coliqueux matinaux emprisonnés dans les cabinets. Grâce à des masques fabriqués sur le modèle de ceux que les soldats portent dans les tranchées de première ligne on réussit à les tirer, non sans mille périls, de leur dangereuse position.

On constata avec stupeur que le plancher qui avait tout reçu pour sauver le fond de culotte d'Alphonse s'était infléchi de six pouces sous le fardeau.

C'est alors que l'on tint conseil pour savoir s'il ne serait pas préférable de déplacer la gare plutôt que la charge massive qui faisait craquer les soliveaux sous son poids.

Et ce fut ce qui donna lieu à la rumeur du déplacement de la gare du Grand Tronc.

On opta pour la deuxième alternative. Pour mener à bien la délicate opération on dut utiliser deux wagons de bran de scie qui se trouvaient heureusement à proximité.

Remarquons cependant qu'Alphonse n'avait ce matin-là qu'une légère colique. Si elle eut été de l'ampleur de celle qu'il attrapa le lendemain du fameux saque que les détectives Burns lui payèrent le vendredi précédant la mise à jour de l'affaire de la National Bcx il est certain qu'il aurait fallu un train tout entier de wagons de sciure de bois pour faire une job tant soit peu convenable.

PIERRE PONCE.

P.S.—A la dernière heure j'apprends que le général en chef de l'armée anglaise vient de câbler à Alphonse qu'il lui paierait \$75.000 s'il réussissait à s'introduire à Berlin pour répéter sur la place publique son exploit de lundi il y a quinze jours; le général paraît assuré que tous les Allemands se trouvant dans un rayon de cent lieues seront infailliblement empoisonnés.

P. P.

LA TUBERCULOSE

La tuberculose est le malheur accidentel des riches, elle est le malheur naturel des pauvres, contraints selon l'expression si triste que tous emploient et dont peu savourent l'amertume profonde, à "gagner leur vie", ils sont menacés d'un sort pire. Que pour la gagner, ils aboutissent, et par de si rudes chemins, à la perte, voilà de quoi étonner quiconque croit au devoir social. Nulles victimes n'ont plus droit à la justice que celles-là, parce qu'elles ne sont plus innocentes. L'avarie et l'alcoolisme ne frappent pas uniquement des coupables, mais dans les familles les plus héréditairement contaminées par l'un ou l'autre mal, on remonte toujours à un homme qui était sain, maître de le rester, et qui par sa faute volontaire a causé sa propre disgrâce et celle de ses descendants. La tuberculose, au contraire, choisit les siens par une préférence mystérieuse comme un caprice cruel, et sans que nombre d'entre eux l'aient provoquée par des imprudences ou des vices.

Toutefois les trois fléaux ne sont pas seulement voisins, ils sont unis, solidaires l'un de l'autre, leurs maléfices s'ajoutent et s'aggravent. Si la tuberculose est surtout un mal de la misère, et si la misère n'est pas une faute, la faute de la misère commence quand cette misère, incapable de reconstituer toutes les forces qu'il lui faudrait, dissipe celles qu'elle a; quand aux fatigues du travail elle ajoute celles de "la noce" quand, aggravée par l'avarie elle a préparé une victoire plus facile à la tuberculose. L'alcoolisme est un complice plus efficace encore, nombre d'ouvriers gagnent assez pour vivre d'une manière salubre. S'ils se contentent de taudis malsains et d'aliments pauvres, c'est pour ne pas diminuer la part prise dans leur budget par l'alcool. Beaucoup lui consacrent la moitié de ce qu'ils dépensent à se nourrir. Comment leurs organes, usés par le poison liquide, résisteraient-ils à l'autre ennemi? Il n'y a, parmi les savants, qu'une voix pour affirmer l'influence d'un des fléaux sur l'autre. Le professeur Landouzy a résumé l'opinion universelle en cette formule: L'alcoolisme fait le lit à la tuberculose et le professeur Hayem par ces mots: "La tuberculose se prend sur le zinc."

Ainsi la tuberculose a ses innocents qu'elle contamine par sa faute, et des coupables, mais elle les contamine par leur faute. Puisque le cortège de ses victimes que lui amène la misère se grossit des victimes que lui amène l'avarie et l'alcoolisme, il n'est pas surprenant qu'elle recrute la plus vaste armée du monde. Parmi les calamités publiques, la tuberculose en tous les pays tient le premier rang. L'implacable continuité du mal fait la tuberculose autrement redoutable que les fléaux historiques, la peste, le choléra, les inondations, et les tremblements de terre. Elle tue chaque année au genre humain plus de deux millions d'êtres.

Une telle destruction serait l'opprobre de la science, si la science n'avait établi que la plupart de ces victimes pourraient, devraient être sauvées.

ETIENNE LAMY,
de l'Académie française.

OXO CUBES

ont fait preuve d'une valeur remarquable dans la grande guerre

Ils ne sont pas moins utiles et nécessaires à la maison. Ils réchauffent en un moment et sont aussi très nourrissants.



Un CUBE dans une tasse
En boîte de 10s. et 25c.

Les causes de la crise du transport

M. W. R. MacInnes, gérant du trafic du Fret pour le C. P. R., disait ces jours derniers que les conditions du transport s'amélioreraient rapidement grâce au changement favorable dans la température. On a déjà levé certains embargos, le charbon arrive plus facilement et l'on commence à avoir moins de difficultés à se procurer la farine. Il est vrai qu'il y a encore de la congestion dans les services de fret, mais la situation est de beaucoup améliorée; encore quelques jours de beau temps et les compagnies de chemins de fer pourront plus facilement remplir les commandes qu'on leur apporte.

A propos de la disette de charbon, un expert en matière de transport disait qu'après la leçon qui vient d'être donnée, les importateurs de ce combustible devraient à l'avenir se faire à l'avance une provision suffisante pour parer à de tels états de choses.

Il est vrai que l'exportation intensive des munitions et des produits alimentaires pour les pays alliés est en partie responsable pour la crise que nous venons de subir, dans nos services de transport, mais celle-ci n'aurait jamais été si aigue si l'hiver avait été moins rigoureux: les grands froids et l'énorme quantité de neige qui est tombée depuis quelques semaines a presque tout désorganisé les services. Les cours de fret furent tellement embarrassés à certains moments, qu'il fallut employer jour et nuit de nombreuses excouades de déblayeurs pour permettre de sortir les wagons que tous semblaient s'accorder pour demander au même moment. Les chemins de fer n'ont peut-être pu satisfaire tout le monde, mais ils ont certainement fait tout ce qui était possible dans les circonstances et se sont imposés de tels sacrifices, que nous devons leur donner crédit pour la célérité avec laquelle ils ont mis fin à cette situation qui menaçait presque de causer une famine.

LES PETITS ENNUIS DU MENAGE

Ceux-ci causent des rides et une pâleur du visage qui font paraître les femmes prématurément vieilles

Presque toutes les femmes à la tête d'une famille ont tous les jours à faire face à de nouveaux petits ennuis dans leurs affaires domestiques. Le soin des petits, les travaux du ménage, tout contribue à ces ennuis. Ces ennuis sont trop insignifiants pour qu'on se les rappelle une heure après, mais ils constituent un effort constant qui affecte le sang et les nerfs et font que les femmes paraissent prématurément vieilles. Leur effet peut se manifester sous la forme de migraines ou de maux de tête nerveux, de manque d'appétit, fatigue après le moindre exercice, et la venue de rides que toutes les femmes redoutent. A celles qui sont ainsi affligées, les Pilules Roses du Dr Williams offrent une guérison rapide,

une restauration de la couleur aux joues, de l'éclat aux yeux, d'un sain appétit et d'une sensation de délivrance de la fatigue. Parmi les milliers de Canadiennes qui ont retrouvé une santé et une force nouvelles par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams, il y a Mme G. Strasser, Acton, West, Ont., qui dit: "Je suis la mère de trois enfants et après chaque naissance, je devenais terriblement épuisée, mon sang était pauvre et aqueux, je me sentais toujours fatiguée et incapable de faire mes travaux du ménage. Après la naissance du troisième enfant cela semblait empirer et j'étais terriblement épuisée. J'ai trouvé le plus grand soulagement dans les Pilules et en peu de temps j'ai retrouvé mon ancienne force. De fait après les avoir prises, je me sentis aussi bien que dans mon enfance, et je pouvais faire mon travail avec plaisir. J'ai aussi employé les Tablettes Baby's Own pour mes petits enfants et les ai trouvées une splendide médecine pour les maladies de l'enfance."

Les Pilules Roses du Dr Williams sont en vente chez tous les marchands de remèdes, ou vous pouvez les avoir par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Co. Brockville, Ont. 1552

Les Annales

Dans leur numéro de février, 'Les Annales' publient de curieuses pages inédites de Pierre Loti, sous forme de lettre à une dame russe; de piquants souvenirs littéraires d'Anatole France; une évocation vivante et pittoresque du vieux Paris pendant l'hiver, par Georges Cain; le suggestif récit d'un récent séjour en Allemagne, par un écrivain de pays neutre; une excellente leçon d'histoire, due à Gustave Hervé, sur les "Batailles libératrices"; d'émouvants poèmes de l'aviateur américain Alan Seeger, mort héroïquement sous nos drapeaux; la suite du dramatique roman alsacien de l'abbé Watterlé sans préjudice des rubriques habituelles d'actualité, tennues si brillamment par Alfred Capus, Henry de Varigny, Roland de Marés, Léon Plée, Yvonne Sarcay, Le Bonhomme Chysale, etc., et sans parler des nombreuses illustrations artistiques et documentaires qui commentent admirablement toutes ces lectures, du meilleur choix et du plus vif intérêt.

Partout, le numéro 30 centimes. Abonnements d'un an: France, 12 francs; Etranger, 18 francs.

Abonnements de 3 mois, pour les soldats de la zone des armées: 2 fr. 50, avec envoi gratuit d'un paquet de livres et d'images, 51, rue Saint-Georges, Paris.

LES TABLETTES BABY'S OWN TRES BIENFAISANTES

Mme Wm Artlett, Ancaster, Ont., écrit: "Je me suis servie des Tablettes Baby's Own pendant trois ans pour ma petite fille et mon petit garçon. Je les ai trouvées des plus bienfaitantes durant la période de la dentition et j'en garde toujours à la maison." Les Tablettes Baby's Own facilitent la dentition chez les bébés parce qu'elles règlent l'estomac et les intestins, prévenant ainsi la constipation, la diarrhée et les convulsions. Elles apportent un bon sommeil et tiennent le bébé heureux et en santé. Elles sont vendues par les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à raison de 25 cents la boîte par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. 1552

GILBERTHE

Gracieusement dédié à J. O. C.

Créature de grâce, d'attirance douce sans cependant être belle au sens convenu du mot, toute semblable aux fleurs à peine rosées, elle sourit à l'avenir que, parfois, elle semble envisager avec une craintive timidité.

Toute loyale, toute affranchie de caprices, de chimères, elle charme par sa raison, le sérieux profond de sa nature, la simplicité de ses desirs, la hauteur de ses vues.

Docile et vibrante son âme a besoin de se donner: elle enseigne aux enfants la doctrine divine, etc., etc. D'un caractère souple, elle s'assimile à toutes les situations. — Son esprit, amoureux de paix, aurait préféré le calme de la retraite qui lui aurait épargné tout combat: cependant elle s'est fait du devoir une telle conception que, malgré son chagrin de quitter le toit béni de son enfance et de son adolescence, malgré les difficultés qu'elle prévoyait dans sa vie future, elle est partie sans regrets... obéissante, résignée, n'aspirant qu'à l'honneur que toute personne retire du labeur dignement accompli, — espérant avoir, au moment difficile, l'énergie nécessaire.

Depuis quelques mois, un beau rayon de soleil inonde sa vie sous la forme subtile, transparente d'une amitié reconfortante, intimité de deux âmes sœurs: mêmes aptitudes, mêmes aspirations, même

profession, mêmes succès...

Puisse, amie Gilberthe, cette affection peu banale se répandre aussi, en rosée bienfaisante, sur le cœur de celle qui garde un bon souvenir de votre première visite.

M.L.C.
18 Février 1917.

La Plainte d'un Exilé

Le dernier numéro du Passe-Temps (571) contient DIX morceaux de musique dont voici les titres:

- 1o Quand on n'a plus rien à se dire, mélodie pour soprano ou ténor.
 - 2o La Bravoure Canadienne Française, chanson par J. A. Giguère, o.m.i.
 - 3o La Glissade, chanson pour les jeunes.
 - 4o Sur l'Eau, gavotte pour le piano inédite.
 - 5o La Plainte d'un Exilé, complainte de J. M. Hainault.
 - 6o V'là c'que c'est que l' Carnaval, chanson comique.
 - 7o François, chanson d'enfant par Mme A.-B. Lacerte.
 - 8o Marche St-Edouard, morceau de piano.
 - 9o Ma Normandie, vieille chanson de F. Bérat.
 - 10o Trotting Fox, trot pour le piano (incomplet).
- Aussi "l'Art du chant", d'après les meilleurs auteurs — 20e leçon. Un numéro, 5 sous; par la poste, 6 sous. Abonnement, an an, Canada \$1.50: Etats-Unis, \$2.00. Adresse: Le Passe-Temps, 16 Craig Est. Montréal.
- Catalogue de primes envoyé gratis

TROIS QUESTIONS IMPORTANTES
Êtes-vous énergique, fort et en bonne santé? Savez-vous qu'une bonne digestion est la base d'une bonne santé? Des douleurs et un malaise dans l'estomac et la poitrine après avoir mangé avec la constipation, les maux de tête, l'étourdissement, sont signes certains de l'indigestion. Le Sirop de La Mère Seigel vous guérira.

APRES LES REPAS PRENEZ **SIROP MÈRE SEIGEL** **CHASSEZ TOUTE MALADIE D'ESTOMAC**

Chez tous les pharmaciens, ou envoyé direct sur réception du prix 50c. et \$1.00. La grande bouteille contient trois fois plus que la petite. A. J. WITTE & Co., 1, rue St-Jacques, Montréal.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, CITÉ DE SAINT-HYACINTHE.

No. 210

REGLEMENT FIXANT LA TAXE DE LA CONSOMMATION DE L'EAU.

27 DÉCEMBRE, 1916.

LE RÈGLEMENT No. 109 ET SES DIVERS AMENDEMENTS SONT REMPLACÉS PAR LES DISPOSITIONS SUIVANTES:

Il est imposé pour la consommation de l'eau fournie par l'aqueduc de La Cité de St-Hyacinthe la taxe annuelle ci-après fixée; cette taxe est payable trimestrielle et d'avance, au bureau de l'aqueduc, les premiers de janvier, avril, juillet et octobre de chaque année.

- 1o.—Tout locataire ou occupant de logement, magasin, banque, bureau, théâtre, club, boutique de barbier, boutique de réparation, atelier photographique, buanderie publique, boulangerie ou autre place d'affaires paiera une taxe annuelle de sept pour cent sur le loyer payé pour le bâtiment ou partie de bâtiment loué, ou sur l'évaluation locative lorsque le bâtiment ou partie d'icelui sera occupé par le propriétaire ou un occupant.
- 2o.—Tout locataire ou occupant d'hôtel, auberge, restaurant, salle de pool, billard, quilles ou autre sorte de jeu, paiera une taxe annuelle de dix pour cent sur le loyer payé ou sur l'évaluation locative lorsque le bâtiment ou partie d'icelui sera occupé par le propriétaire ou un occupant.
- 3o.—Tout locataire ou occupant de manufacture, boutique, fabrique ou entrepôt paiera une taxe annuelle de sept pour cent sur le loyer payé pour le bâtiment ou partie de bâtiment ou sur l'évaluation locative lorsque le bâtiment ou partie d'icelui sera occupé par le propriétaire ou

un occupant; cependant la tannerie Ducloux & Payan paiera une taxe annuelle de quatre cents piastres et la Distillerie paiera une taxe annuelle de mille piastres.

4o.—L'école de laiterie, la prison, le palais de justice, le manège militaire et tous les autres immeubles appartenant au gouvernement fédéral ou provincial paieront une taxe annuelle de sept pour cent de la valeur locative; et cette valeur locative sera égale à neuf pour cent de la valeur réelle.

5o.—Les écoles publiques, sous la juridiction des commissaires et syndics paieront la taxe annuelle fixée comme suit:

L'Académie Girouard.....	\$150.00
L'Académie Prince.....	60.00
L'Ecole Larocque.....	20.00
L'Ecole Raymond.....	20.00
L'Ecole dissidente.....	15.00

6o.—Le palais épiscopal et le couvent des Dominicains paieront la taxe annuelle fixée pour les logements privés.

7o.—L'Hôtel Dieu et l'Ouvroir paieront une taxe annuelle totale de douze piastres.

8o.—Les églises paieront une taxe annuelle de quatre pour cent de la valeur locative; et cette valeur locative sera égale à quatre pour cent de la valeur réelle.

9o.—Les collèges, couvents, noviciats, jувénats et toutes les autres communautés religieuses paieront une taxe annuelle de cinq pour cent de la valeur locative portée au rôle d'évaluation.

10o.—En sus de toutes les taxes d'eau fixées par le présent règlement, les taxes annuelles ci-après mentionnées seront payées comme suit:

La première chaise de dentiste et de barbier...	\$ 3.00
Chaque autre chaise de dentiste et de barbier...	1.00
Chaque place d'écurie d'hôtel ou d'auberge, que cette place soit occupée ou non.....	1.50
Chaque cabinet d'aisance placé dans un hôtel, auberge, salle de jeu.....	\$ 5.00
Chaque urinoir d'hôtel, auberge, salle de jeu...	10.00
Chaque cabinet d'aisance placé ailleurs que dans les hôtels, auberges et salles de jeu.....	2.00
Chaque bain d'hôtel, auberge, salle de jeu....	5.00
Chaque bain placé ailleurs que dans les hôtels, auberges et salles de jeu.....	1.00
Chaque cheval appartenant à un charretier de carrosse.....	4.00
Chaque autre cheval.....	2.00
Chaque vache.....	1.00
La première cuve de buanderie publique.....	60.00
Chaque autre cuve de buanderie publique.....	25.00
Fabricant de soda ou autre liqueur douce....	50.00
Embouteilleur.....	50.00
Abattoir (Tout boucher paiera cette taxe, même s'il abat ses animaux dans l'abattoir d'un autre).....	25.00
Pompe à bière ou à soda.....	15.00
Garage public.....	35.00
Fontaine à soda.....	5.00
Patinoir public.....	25.00
Atelier photographique.....	10.00
Automobile.....	2.00
Moteur adopté à la chantepleur.....	1.00
Tout autre moteur fonctionnant à l'eau, par force	25.00
Chaque cheval vapeur de bouilloire à haute pression.....	1.00
Fontaine ou jet d'eau.....	5.00

11o.—Les chemins de fer du Grand Tronc et de l'Intercolonial..... 2500.00
Le chemin de fer du Québec, Montreal & Southern Ry..... 250.00

12o.—L'aqueduc de La Providence sera approvisionnée d'eau au moyen d'un compteur, à un taux à être fixé par résolution du conseil.

13o.—La taxe annuelle ci-après nommée sera payable pour les constructions; cette taxe sera payable d'avance et elle sera exigible du propriétaire ou du constructeur, au choix des officiers de la Cité:

Pour chaque mille briques employées.....	\$0.05
Pour chaque toise de maçonnerie ou béton.....	0.05
Pour chaque 1000 verges d'enduits.....	4.00

14o.—Toute famille additionnelle occupant le même logement sera tenue de payer une taxe annuelle égale à la moitié du montant imposé à une seule famille, au même endroit.

15o.—Les personnes, compagnies et corporations payant une somme fixe comme taxe d'eau, et les personnes, compagnies et corporations nommées aux articles sept, huit et neuf, ne paieront pas les taxes mentionnées à l'article dix du présent règlement.

LE FOYER

STA, VIATOR !

Arrête-toi, passant ! La terre que tu foules
Recouvre des héros les corps défigurés.
Si le nom de ces preux reste inconnu des foules,
Que leurs tombeaux, du moins, soient à jamais sacrés.

Cet humble tertre jaune, où repoussent les herbes,
Abitait de son flanc, contre les lourds obus,
Une tranchée obscure et des guerriers superbes :
Le sable est demeuré, les soldats ne sont plus.

La bataille géante a fauché de son glaive
Tous ces fiers défenseurs du pays en danger,
Puis, poursuivant sa route ardemment et sans trêve,
A laissé l'air moins pur et le sol moins léger.

Mais la vie a repris dans ce coin de la France ;
La tombe a disparu sous le gazon vermeil,
Qu'importe ! Les martyrs, grandis par la souffrance,
Ont droit à nos honneurs ; respectons leur sommeil.

Devant la pierre usée où nul ne peut plus lire,
Devant la croix qui tombe et dont le bois se rompt,
Devant la place même où rien ne sait plus dire
Que des héros sont là, viens incliner le front ;

Découvre-toi, passant ! Médite leur exemple !
La victoire a payé leurs généreux efforts,
Si les blés sont plus lourds et la moisson plus ample,
Si tu vis aujourd'hui, c'est parce qu'ils sont morts !

LOUISE LAFAY.

laissez-moi profiter de mes derniers jours . . .

Et il sort.
Il va d'abord, 9 [rue Duroc, à l'Association Valentin Haüy, pour le bien des aveugles. Il veut se rendre compte. Et cette visite lui fait un bien inexprimable, en lui donnant la certitude que *jamais un aveugle n'est abandonné, et que toujours il peut gagner sa vie*. . . On ! les braves cœurs, qui depuis un quart de siècle s'occupent de 10,000 aveugles ! . . .

En revenant, il passe à Notre-Dame, et, adossé contre un pilier, il regarde longuement le jour mourir dans la splendeur des vitraux.

Le lendemain matin, au Bois, il observe avec tendresse l'eau refléter les teintes roses, les arbres se mirer dans le lac tranquille, les fleurs fraîches et les oiseaux, ces autres fleurs . . .

Il s'arrête pour voir jouer les petits enfants, pour caresser un chien . . .

"Voir ! . . ." Oh ! le verbe indigne ! . . . C'est si bon de voir encore . . . de voir toujours ! . . .

Il veut un drapeau à son lit :
— Comme elles sont belles, nos trois couleurs ! . . .

Il caresse parfois l'étoffe . . . Et dans chacun de ses gestes il y a de l'adieu . . .

Car il sent sur lui se fermer la porte de la lumière . . .

Il a maintenant l'impression de deux voiles noirs, flottant derrière ses yeux intacts . . . Il ne voit plus que sur le même espace où la rétine tient encore.

Mais ce soir ? . . .
Mais demain ? . . .

Un matin de mai, un matin de soleil et de fleurs, le sergent dit à la Sœur :

— Comme le jour est long à se lever ! . . .

La Sœur ne répond pas . . .
Alors le sergent répète :

— Comme le jour est long à se lever ! . . .

Mais tout d'un coup, il comprend l'affreuse vérité . . . C'est lui qui ne voit plus ! . . . lui qui est entré pour jusqu'à sa mort dans la grande nuit ! . . .

— Mon pauvre petit ! . . . s'écrie la Sœur.

Des larmes coulent des yeux éteints de ces armes d'hommes, si impressionnantes à voir . . . Sa douleur navrante dura quelques minutes, longues comme des siècles pour la religieuse aussi émue que le blessé.

Mais bientôt, essayant ses larmes d'un geste de brave, le sergent fait un signe de croix et dit simplement :

— *Fiat voluntas tua ! . . .*

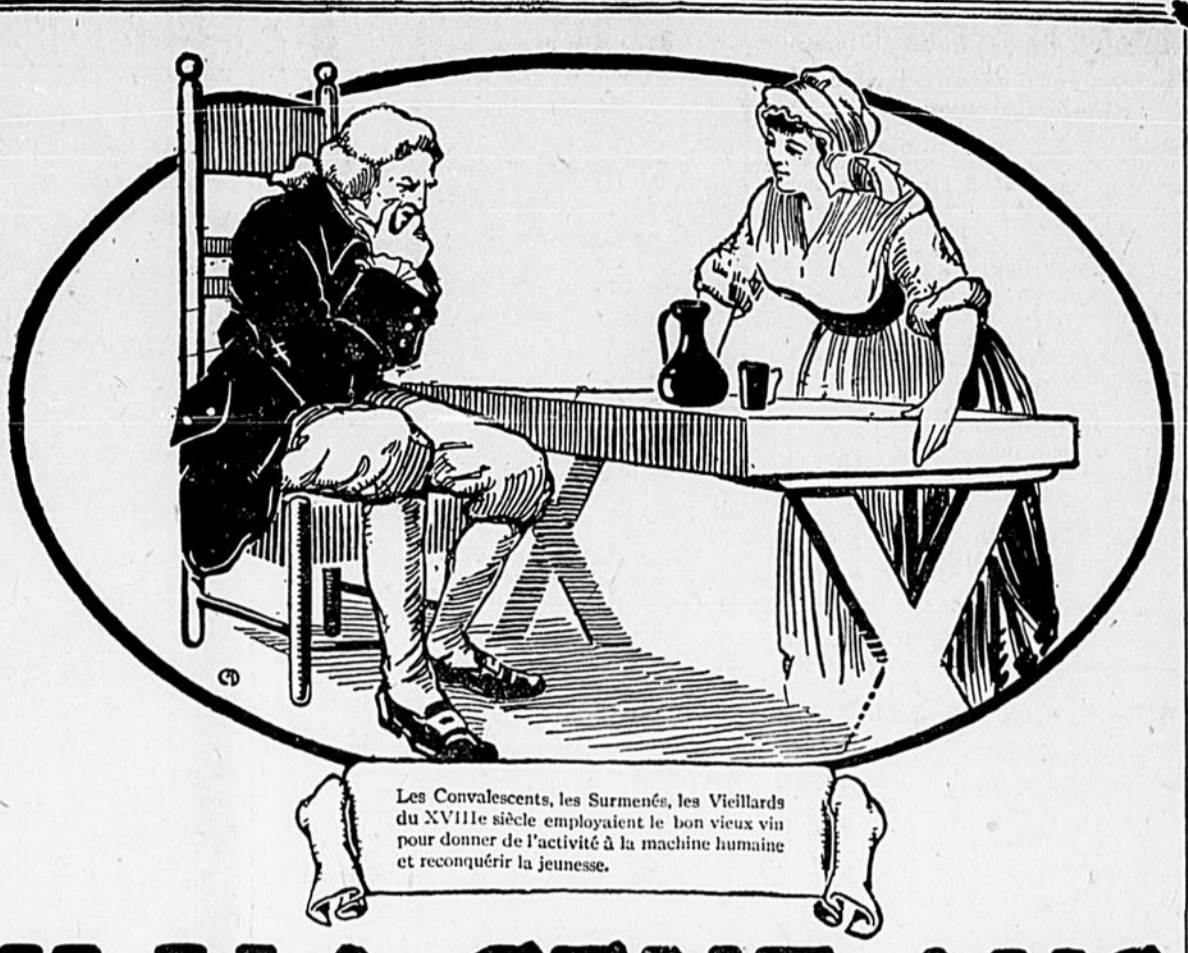
Pierre L'ERMITE.

"Journal de l'Université des Annales"

Le nouveau fascicule du "Journal de l'Université des Annales" contient, (in extenso), trois des plus remarquables conférences données récemment rue Saint-Georges: une savante étude du professeur Jules Courmont, sur la tuberculose; une délicieuse leçon de Jean Richepin, sur La Fontaine et Mme de la Sablière; enfin, les dernières pages, magnifiques et poignantes qu'Emile Verhaeren avait écrites, à la veille de sa fin tragique, pour glorifier une fois de plus son malheureux pays.

Le numéro 60 centimes.

On s'abonne, 51, rue Saint-Georges, à Paris. Un an, 10 francs; six mois 5 fr. 50.



Les Convalescents, les Surmenés, les Vieillards du XVIIIe siècle employaient le bon vieux vin pour donner de l'activité à la machine humaine et reconquérir la jeunesse.

IL Y A CENT ANS

Malades, convalescents, affaiblis, surmenés trouvaient dans les bons Vins de France le moyen de résister à la maladie, d'abrèger leur convalescence, de recouvrer rapidement leurs forces. Aujourd'hui, grâce à sa richesse en fer naturel, le



Vin St-Michel

occupe une place à part dans la thérapeutique. Il sert à entretenir l'organisme dans un état de vigueur qui lui permet de soutenir sans défaillance toutes les luttes morales et physiques de la vie. Il fournit à l'organisme débilité, épuisé, l'énergie, la force nécessaires au rétablissement de l'équilibre normal. Combien y a-t-il de gens autour de nous qui, sans être malades, éprouvent une grande difficulté à affronter leur travail quotidien ? Ils ne réalisent pas dans cette lutte ardente pour l'existence, que l'arme la plus puissante, c'est la santé, et que le moyen le plus sûr pour l'obtenir, c'est l'usage régulier d'un tonique-reconstituant souverain comme le VIN ST-MICHEL.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 463, rue St-Paul Ouest, Montréal.
EASTERN DRUG CO., Boston, Mass. (Agents pour les Etats-Unis).

L'AGONIE DES YEUX

Quand il revint à lui, le sergent breton ne se souvenait plus de rien. Une petite voix, à son oreille, lui murmurait qu'il avait eu de la chance ! . . . sa tranchée avait sauté. Il avait été enseveli vivant. On s'était battu quatre heures sur lui dans l'entonnoir ! . . . Heureusement, sa baïonnette dépassait un peu . . . Le matin, les infirmiers l'avaient déterré et apporté ici . . .

Tout cela danse, bourdonne dans sa pauvre tête alourdie . . . Ses yeux surtout le font souffrir . . . Pourtant, peu à peu, le choc paraît s'apaiser ; les mains douces des infirmières semblent aspirer le chaos qui est en lui. Sauvé du pays de l'effroi, le petit sergent regarde l'ambulance claire, les tabliers blancs, les fleurs jolies qui entourent la Madone, et, pour la première fois depuis son arrivée, il sourit à toutes ces lumières . . .

— Souffrez-vous encore ? . . .
— Non, je suis bien . . . très bien ! . . . Seulement ses yeux le piquent . . . Ils ont vu l'enfer ! . . .

Un peu inquiet, le sergent demande de une glace et se regarde . . .
— Oh ! le coquet ! . . . s'écrie l'infirmière.

Dans cette glace il retrouve ses yeux clairs, ses beaux yeux d'adolescent, que sa mère embrassait avant de le quitter . . . ses yeux bleus comme le ciel de France.

— J'avais si peur ! . . . dit-il à l'infirmière en lui rendant la glace . . . si peur d'être aveugle ! . . .

— Mais vous êtes fou ! . . . Vos yeux ne sont même pas rouges ! . . .
Il reprend la glace . . . s'examine encore . . .

— C'est vrai . . . Ils ne sont même pas rouges ! . . .

Cependant, comme une bête malade, le pressentiment s'est tapé dans son âme.

Deux fois et longuement, le major est venu examiner ses yeux, et le soldat a surpris des gestes.

Et puis, les âmes boivent parfois sans intermédiaire la vérité à même d'autres âmes.

Ses yeux ne lui font plus aucun mal, et il est inquiet pour eux ! . . .

Un soir, il dit à la Sœur :

— C'est curieux ! . . . Le haut du mur me paraît noir ? . . .

— C'est l'ombre . . .

— L'ombre de quoi ? . . .

Comme la religieuse s'éloigne sans répondre, il la rappelle et d'une voix de reproche :

— Je suis catholique et Breton, pourquoi me caches-tu la vérité ? . . .

Alors, de plus en plus inquiet, le sergent fait des expériences.

Extérieurement ses yeux sont intacts . . .

Intérieurement, ils voient du noir en haut, là où il n'y pas de noir . . .

Il baisse une paupière, puis l'autre, et constate que l'œil droit voit un peu "en accordéon" . . . c'est-à-dire que les choses ont l'air de s'y plisser . . . tandis que l'autre voit, mais avec la bande noire . . .

Tout cela, il le garde pour lui.

On lui a recommandé de rester couché, bien allongé sur le dos, la tête immobile . . . Pourquoi ? . . .

Un dimanche, il fait très beau. La plupart des blessés sont allés boire du soleil dans le jardin.

Il reste seul dans la salle . . .

Alors, se cachant comme un voleur, le sergent se glisse dans la chambre de l'infirmière-major et ouvre le registre des malades. Vivement, il cherche son nom, le trouve avec une mention "à l'encre rouge :

Sergent N. . . ., salle Saint-Jean. Décollement double de la rétine.

Ensuite, il y a trois mots en allemand.

Ces mots, il les copie, et revient s'étendre sur son lit :

Mais, le soir, il appelle une petite infirmière qui sait l'allemand et, comme au hasard, il lui montre la phrase :

— Cela veut dire quoi ? . . .

La petite, sans méfiance, traduit :
"Rien à faire . . ."

Elle ne voit pas, la jeune fille, que la sueur perle à grosses gouttes tout à coup, au front du soldat.

Depuis ce jour, sans rien dire à personne — les grandes douleurs sont muettes — le sergent fait à sa patrie l'héroïque sacrifice qu'il ne prévoyait pas si grand.

Il demande les siens, sa mère, ses sœurs, sa petite fiancée et il savoure leurs visages . . .

— Je sais ce qui m'attend dit-il

J. S. Beaudet
Notaire.

Argent à prêter. — Assurance

3 RUE DU PALAIS,
ST-HYACINTHE P. Q.

LOGEMENT A LOUER

Quatre pièces, chauffées, sur le parc, à quelques pieds de l'église et du marché centre facade et entrée sur la rue Girouard.

S'adresser au bureau du Clairon jno.

A LOUER

Quatre beaux grands appartements à louer, meublés ou non, pour deux personnes seulement.

Bain, électricité, garde-robe, armoire à linge très confortable, cuisine, salle à dîner, chambre boudoir

S'adresser à
Mme ERNEST LALIME,
1407—jno. 61 rue Laframboise

Dr. Leon Archambault
DENTISTE
Spécialiste pour Dentiers
COIN SAINT-DONIS ET RACHEL
Téléphone, Saint-Louis 878 MONTREAL

E. H. LAFRAMBOISE
NOTAIRE

BUREAU : CHAMBRE 73
Edifice Banque d'Hocheleins,
112 RUE ST-JACQUES
Tél. Main 5790. MONTREAL
1455-13 avril

TELEPHONE 423.

Dr A. BEDARD
CHIRURGIEN-DENTISTE

190 GIROUARD,
ST-HYACINTHE.

UN BON PLACEMENT

LES PERSONNES QUI, DE TEMPS A AUTRE,
ONT DES FONDS A PLACER PEUVENT
ACHETER AU PAIR DES

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT CANADIEN

AU MONTANT DE \$500 OU DE MULTIPLES DE CE MONTANT

Capital remboursable le 1er octobre 1919.

Intérêt payable semi-annuellement le 1er avril et le 1er octobre, par chèque (payable au pair sans frais de change dans toutes les banques à chartre du pays) au taux de 5% par an à compter de la date de l'achat.

Les porteurs de ces obligations auront le privilège de les offrir au pair plus l'intérêt comme équivalent d'espèces en règlement d'obligations qui leur seront attribuées sur leur souscription à tout emprunt de guerre que le gouvernement canadien pourrait mettre sur le marché, à l'exclusion seulement des bons du Trésor ou autres valeurs d'Etat de courte échéance.

Les fonds de ces obligations ne peuvent servir qu'aux fins de guerre.

Une commission d'un quart d'un pour cent sera payée aux courtiers réguliers d'obligations et de valeurs de Bourse, sur les allocations qui pourraient leur être faites de ces obligations à la suite de demandes portant indication de leur qualité officielle.

S'adresser au sous-ministre des Finances à Ottawa pour les formules de demande.

MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA,
7 OCTOBRE 1916.

UN HOMME DE JACKSON, MISS.

Dit comment il s'est guéri d'un Rhume Chronique.

Jackson, Miss.—"Je suis charpentier, et la grippe m'avait laissé avec un rhume chronique; j'étais affaibli, épuisé, ruiné. J'ai pris toutes sortes de sirops pour le rhume, sans en retirer aucun soulagement. J'ai lu quelque chose au sujet de Vinol et j'ai décidé de l'essayer. Avant d'avoir fini de prendre la première bouteille, je me sentais déjà mieux, et après en avoir pris deux bouteilles, mon rhume est entièrement disparu, et je suis maintenant plus fort et plus vigoureux".

JOHN L. DENNIS.

Vinol est un tonique exquis, composé de foie de morue et de fer, garanti pour les rhumes, les bronchites et pour les sansés affaiblis et épuisés.

J. H. E. BRODEUR, PHARMACIEN ST-HYACINTHE

Aussi au meilleur pharmacien des villes de la Province de Québec.

Sanctus Sanctus Sanctus

Pour juger la Cité Mystique nous avons la Règle de la Foi

Plus je relis la "Cité Mystique", il y a des années que je la lis, plus je l'aime et plus je crois que ce livre fera beaucoup de bien à tous ceux qui le liront avec un esprit humble.

Jusque maintenant, je n'ai trouvé de détracteurs de ce livre que parmi ceux qui ne l'ont pas lu. C'est un honneur qu'il partage avec la doctrine chrétienne et avec tous les livres qui tendent à réformer notre vie trop tiède, et nous portent à pratiquer des vertus surnaturelles.

Voici une réponse typique qui semble résumer toutes les objections contre ce livre:— Vous condamnez ce livre mais l'avez-vous lu?

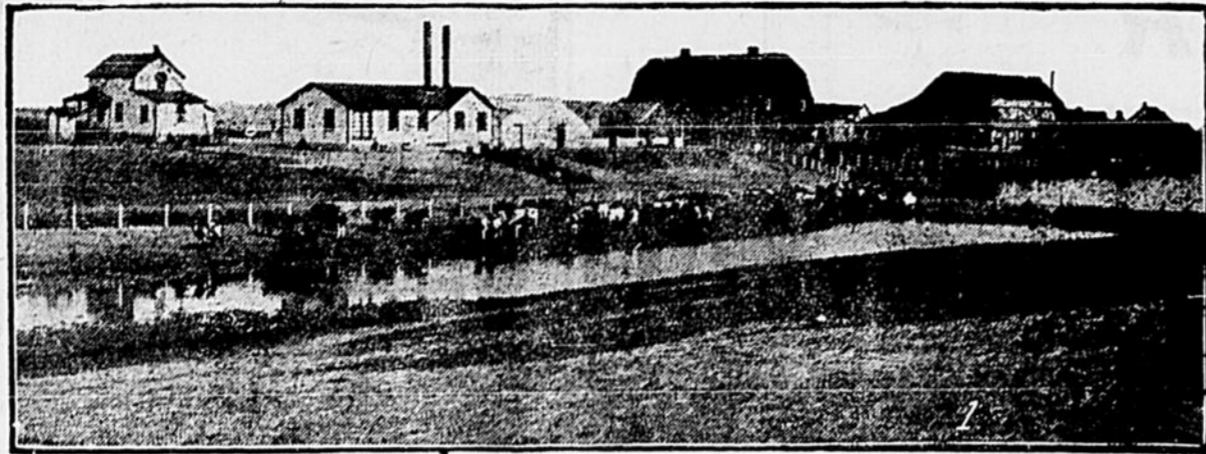
"Je m'en garderai bien. Il me suffit d'avoir entendu un tel, qui n'est pas le premier venu; et qui déclare avoir constaté des divergences très notables entre Marie d'Agreda et Cathérine Emmerich, deux visionnaires. L'une dit que tel fait s'est passé de telle façon, l'autre dit qu'il s'est passé autrement. Quelle confiance avoir alors en de tels livres?"

Vraiment c'est là se payer un facile succès devant un auditeur qu'on voudrait dispenser de réfléchir, et se décerner à bon marché un diplôme d'esprit pondéré et peu enclin aux imaginations. Depuis quand Catherine Emmerich est-elle devenue le criterium pour juger les écrits d'un autre auteur? Je laisse à qui le voudra, le soin de défendre Catherine. Mais nous avons pour juger Marie d'Agreda et tous les livres pieux ou de religion un criterium autrement certain, c'est la Règle de la Foi

Qu'on montre dans Marie d'Agreda une seule parole qui soit opposée à l'Évangile, à l'enseignement de l'Église, à la tradition des Pères; alors nous pourrions prendre au sérieux l'objection de celui "qui n'est pas le premier venu." Mais il y a tellement de théologiens de marque authentique qui déclarent n'avoir rien trouvé de tel dans la "Cité Mystique" que nous attendrons sans doute encore. Du reste, il suffit de lire en tête de la traduction que présente Melle Dumas, l'attestation du docteur en théologie sacrée, qui sur l'ordre exprès du Maître du Sacré Palais Apostolique, le Très Révérend Père Lepidi a lu le livre en question.

J'oserais même aller plus loin encore. Qu'on me cite un fait, une circonstance que Marie d'Agreda ajoute au récit si sobre des livres sacrés, et qui ne soit pas conforme au sentiment de quelque Père; ou qui ne paraisse si bien cadrer avec le récit évangélique, qui ne convienne si exactement à la dignité et à la sainteté des personnages, que l'on ne s'écrie en le lisant: "Mais oui, cela a dû se passer ainsi. Le bon sens, l'esprit de foi, les conséquences qu'entraîne le titre de Mère de Dieu et de Corédemptrice, tout nous dit que cela est vraisem-

FABRICATION DU BEURRE EN SASKATCHEWAN

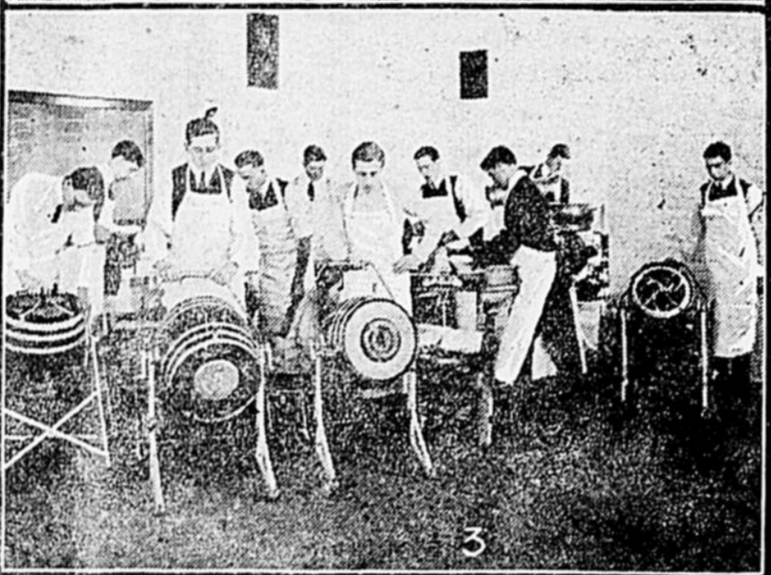


(1) Ferme modèle du C.P.R.
(2) La traite des vaches.
(3) Fabrication scientifique du beurre.

DEVANT l'augmentation toujours croissante des difficultés qu'il y a à se procurer le beurre nécessaire à l'alimentation, celui-ci ayant aujourd'hui presque atteint des prix de famine, chaque ménage s'intéresse désormais plus particulièrement à connaître tout ce qui se rapporte à cette importante question, où l'on produit le précieux aliment et ce qui se fait un peu partout pour parer à sa rareté sur les marchés.

Avec leurs immenses superficies de pâturages, les provinces de l'ouest canadien offrent certainement tous les avantages pour l'exploitation de l'industrie de la laiterie, mais il s'y est présenté un problème imprévu. Retirant de \$50 à \$60 par acre pour son blé ou ses autres grains, le fermier des prairies devient si rapidement indépendant au point de vue financier, qu'il préfère s'en tenir à la culture des céréales, plutôt que d'avoir à s'occuper de l'entretien d'un troupeau de vaches, sans se soucier des difficultés que peuvent éprouver les populations des villes à se procurer de leurs approvisionnements de beurre, de lait ou de crème. La même chose s'applique à la main d'œuvre de ferme; les salaires élevés qui sont offerts partout aujourd'hui permettent à l'ouvrier de choisir son travail et conséquemment il y a une grande pénurie d'employés de ferme dans tout le pays.

Afin d'améliorer cet état de choses, les divers gouvernements ont cependant pris des mesures efficaces pour encourager ceux qui néanmoins s'occupent d'industrie laitière. Soit en fournissant une assistance financière aux beurrieres et fromageries, en instituant des méthodes d'essai qui ont grandement contribué à améliorer la qualité de la production de beurre et en faisant pour la vente des produits de laiterie sur le marché, l'innovation d'un système qui offre aux petits producteurs les mêmes avantages que ceux dont jouissent leurs compétiteurs qui manufacturent sur une plus grande échelle, les gouvernements ont beaucoup aidé à lancer ce mouvement qui s'annonce comme devant résoudre le problème de la rareté des produits de la laiterie. Déjà en 1914, la branche laitière de la Saskatchewan adoptait un système d'essai pour tout le beurre baratté par les beurrieres coopératives et cette pratique s'est continuée depuis. Au cours de la saison dernière, quatre postes d'essai fonctionnèrent dans les différentes parties de la province où se trouvaient des entrepôts frigorifiques et la plupart des beurrieres profitèrent de cet avantage pour faire qualifier leur beurre. Le Pacifique Canadien et les autres chemins de fer ont sur chacune de leurs lignes, un wagon réfrigérateur qui fait le service une fois par semaine pour transporter des beurrieres à ces dépôts d'essai, le beurre que les propriétaires veulent faire examiner. L'expert en charge, après avoir terminé cette



opération, inscrit sur trois cartes semblables, le degré de qualité du beurre, sa provenance, etc. et envoie une de ces cartes au commissaire provincial de la branche laitière, en garde une au dépôt et retourne l'autre à la beurriere où le beurre a été fabriqué, afin que le propriétaire puisse se rendre compte de la qualité de sa production et l'améliorer si possible. L'an dernier, la branche laitière de la Saskatchewan a exploité 16 beurrieres coopératives et en plus, a offert d'essayer et de mettre sur le marché la production des autres beurrieres privées de la province. Plusieurs propriétaires ont accepté cette offre avantageuse et de cette manière on a pu maintenir des prix et une qualité uniformes dans toute la province. Comme depuis l'institution de ce système d'essai du beurre, les producteurs ont dirigé tous leurs efforts pour la fabrication d'une marchandise de qualité supérieure, les acheteurs de la côte du Pacifique, où la plus grande partie de la production est mise en vente,

se sont habitués à demander un certificat du dépôt d'essai avec chaque envoi de beurre, sans regarder au prix pour la marchandise ainsi examinée. En somme, le système a été le plus grand facteur dans l'amélioration des produits de la laiterie dans cette province de l'ouest et en conséquence dans la hausse des prix de vente.

Quoique la fabrication du beurre soit, comme on l'a démontré, une industrie très rémunérative, cet aliment continue d'être très rare. Il va donc falloir que les gouvernements persistent dans l'œuvre qu'ils ont commencée et qu'ils fassent tout leur possible pour encourager les fermiers qui voudront se livrer à la culture mixte, à l'élevage et à l'industrie de la laiterie, quand même ce serait au détriment de l'augmentation de notre production de blé. Celle-ci sera dans tous les cas toujours suffisante, tandis que depuis longtemps déjà, le besoin d'un plus grand nombre d'agriculteurs mixtes se fait sentir dans l'ouest canadien.

Je m'arrête, car il serait trop long de dire tous les sentiments d'humilité, d'amour de Dieu, de charité pour le prochain, de patience dans les épreuves, de douleur de ses péchés que font naître les récits de Marie d'Agreda et les instructions de la Vierge bénie.

Qu'on veuille bien en faire l'heureuse expérience. Mais je voudrais, malgré mon indignité, pouvoir donner quelques conseils aux personnes qui abordent cette lecture.

1. Faites un acte de contrition avant de commencer; rien ne dispose mieux à l'action du Saint-Esprit; car le péché l'empêche d'opérer dans l'âme.
2. Ne lisez pas ce livre pour satisfaire une vaine curiosité, mais pour vous édifier et vous sanctifier.
3. N'attachez qu'une importance secondaire aux faits merveilleux et nouveaux que vous lisez; mais forcez-vous de pénétrer la doctrine qu'ils enseignent. L'Église ne se prononce pas formellement sur les faits merveilleux autres que ceux mentionnés dans les Livres Sacrés; elle déclare seulement que tel livre ne contient rien de contraire à la foi et aux mœurs.
4. Les passages trop ardues à comprendre, ou les enseignements trop élevés pour la grâce qui vous est dévolue, n'y insistez pas. Il en est tant d'autres qui se lisent plus facilement, il est d'autres enseigne-

Dr EUGENE ST-JACQUES

Gynécologiste et Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Montréal

RECOIT POUR CONSULTATION

A ST-HYACINTHE au No. 150 Bvd. Girouard

—TOUS LES SAMEDIS—

Vaccination contre la fièvre typhoïde

RAYONS X. — — Tél. 313.

Docteur J. E. A. Collette

MÉDECIN CHIRURGIEN

BUREAUX:

Coin Ste-Anne et Girouard, Tél. 311

185 rue Girouard, St. Hyacinthe

Madame de Lamothe-Christin

CULTURE DE LA VOIX.

HOMMES ET FEMMES

Pour termes etc., etc., s'adresser à sa résidence, 48½ RUE ST-HYACINTHE.

ON DEMANDE

Un homme et une femme sans enfants pour travailler sur une ferme et à l'entretien d'un hôtel. S'adresser à

J. A. WRIGHT,

Potton Springs, Qué.

1537—4f.

A. Cadorette

Commerçant de Bois et Charbon.

Il me fait plaisir d'informer le public que j'ai en vente le charbon à vapeur Dominion, le charbon anthracite Lackawana, charbon coke, charbon de forge, charbon de bois.

Bois à la corde ou débité, croûtes, gravols d'amiante, etc., etc.

Aussi un stock de patate de 1er choix.

Un encouragement est sollicité sur garantie de satisfaction.

RUE GIROUARD, Coin de la rue St-Pascal 1272—jno Tél. Bell 264

On demande à acheter

Une maison de onze ou douze appartements située assez près du centre des affaires.

Une maison de rapport de deux ou trois logements pouvant payer de bons intérêts sur argent investi.

S'adresser à

BOUCHARD & BERNIER

Agents d'affaires, 173 Blvd Girouard

A VENDRE ASACRIFICE

Piano automatique, Ameublement de salon, ameublement de chambre à coucher, cadres etc., etc.

S'adresser à

ANT. ALF. COTE,

1449—jno 45 rue Girouard.

VIENT DE PARAITRE

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE pour 1917, édité par la Ligue des Droits du Français. En vente à raison de 15 cts l'exemplaire, 18 cts par malle chez

ST-JEAN & FRERE,

Marchands d'journaux.

St-Hyacinthe

Emploi demandé

Une jeune fille ayant fait un cours commercial complet demande emploi. S'adresser à

12 rue ST-SIMON.

1517—jno

A LOUER

Belle chambre, confortable et bien éclairée, avec armoires à linge et garde-robe, cuisinette tenant, pour dame et jeune fille âgée seulement. Références exigées de la personne qui voudra louer.

Mme J. E. LALIME,

61 rue Lafontaine

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prêlarts, Portières et Rideaux

Chez

EUG. L. DESAUTELS

222-226 Cascades, St-Hyacinthe

GRAND TRUNK SYSTEM

ALLANT À L'EST.

9.20 a.m.—Tous les jours pour St. Liboire, Acton Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville-Lévis et Québec.

1.20 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours.

5.38 p.m.—Tous les jours pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke et Island Pond.

6.40 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

ALLANT À L'OUEST.

7.30 a.m.—Tous jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

10.20—Tous les jours pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

2.30 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

5.29 p.m.—Tous les jours pour Ste. Madeleine, Belœil, St. Lambert et Montréal.

8.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Dimanche seulement.

L'INTERNATIONAL LIMITED

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada

Quitte Montréal à 10.15 a.m. arrive à Toronto à 5.45 p.m., Détroit 10.58 p.m., Chicago 8.00 a.m. tous les jours.

EXPRESS DE NUIT

Quitte Montréal 11.00 p.m. arrive à Toronto à 8.00 a.m., Détroit 1.45 p.m., Chicago 9.10 p.m., tous les jours

Pour toute information s'adresser à F. C. BOUVETTE, Agent.

LE PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE

DÉPARTS DE ST. HYACINTHE

Tous les jours excepté le dimanche.

8.11 a.m. et 3.55 p.m. pour Farnham et les stations intermédiaires.

12.16 a.m. et 6.50 p.m. pour Saint-Guillaume et stations intermédiaires.

Prompt raccordement à Farnham pour tous les points des États Unis, ainsi que de l'Est et l'Ouest Canadien.

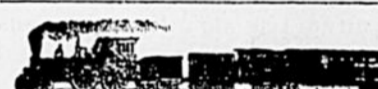
Nous attirons tout particulièrement l'attention du public voyageur sur le nouveau service Montréal-Winnipeg-Vancouver et dont le train quitte Montréal tous les jours à 10.30 a.m.

Pour billets et renseignements s'adresser à

R. E. CODERRE,

125 Rue Cascades.

Tél. 70 Agent de Billets



The Quebec, Montreal & Southern

Railway Company.

Horaires des trains, corrigés à

20 Sept. 1914.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St-Hyacinthe aux heures suivantes:

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.40h. A. M. et 5.05 p. m.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 h. a. m. et 5.40 p. m. arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle Angle terre.

N. J. FERGUSON,

Gen. Passenger Agent

L. J. BOURBEAU, Agt, St. Hyacinthe

Téléphone 28.



**UN REMEDE CONTRE
L'IVROGNERIE A LA
PORTEE DE TOUS**

Il est maintenant reconnu par la science que l'alcoolisme est une maladie. Il n'y a pas un homme sensé qui veut la disgrâce et la ruine de lui-même et de sa famille. ALCURA enlève le besoin impérieux de boire, reconstruit l'organisme, régularise les nerfs. Ce remède est garanti pour guérir ou opérer une guérison notable, pu l'argent vous sera remis après un bon essai. ALCURA No 1 peut être donné secrètement par une épouse ou une mère, qui veut ramener à la santé quelqu'un qui lui est cher et en faire un bon sujet. ALCURA No 2 est un traitement volontaire. ALCURA se vend à notre maison \$1.00 la boîte. Demandez le Livre Gratis traitant d'ALCURA.

PHARMACIE ST-HYACINTHE,
St-Hyacinthe, Qué.

Nouvelles Locales

La Cie Grothé

La manufacture de cigares de la compagnie Grothé, à St-Hyacinthe, est toujours de plus en plus prospère: l'ouvrage ne s'y fait pas attendre; le nombre des travailleurs augmente chaque année, et par le fait même, la somme des salaires payés aux employés augmente aussi. Ainsi, dans le cours de l'an dernier, la compagnie Grothé a payé en salaires à St-Hyacinthe, la jolie somme de \$29,426.72.

Election annulée

L'élection de M. Domina Grandpré, à la charge de maire de St-Liboire, vient d'être annulée.

M. Domina Grandpré, poursuivi en annulation d'élection, a confessé jugement, et une nouvelle élection a été ordonnée pour le 15 mars courant.

M. J. O. Beauregard, avocat, occupait pour le demandeur, M. Chicoine.

ETAT CIVIL.

**Cathédrale
BAPTEMES.**

- Fév. 23—Marie, Yvonne, Léontine, fille de Joseph Gauthier, et de Parméla Débigaré.
- Fév. 23—Marie, Luce, Béatrice, fille de Joseph Hévey et de Albina Bernier.
- Fév. 24—Marie, Yvonne, Marguerite, fille de Désiré Pelletier et de Médorèse Deslandes.
- Fév. 25—Marie, Anita, fille de Narcisse Godbout et de Victoria Casavant.
- Fév. 26—Joseph, Pierre, Adrien, fils de Osias Racine et de Sulfrida St-Roch.

SÉPULTURES

- Fév. 21—Thérèse Bourque, fille de Joseph Bourque et de Marie-Rose Brouillard, 9 jours.
- Fév. 22—Napoléon Lacroix, époux de Adèle Bélair, 79 ans.
- Fév. 22—Alexandrine Lapiere, veuve de Prosper Lapiere, 65 ans.
- Fév. 23—Sœur Adéline Leblanc, fille de feu Augustin Leblancet de feu Scholastique Chenette, 72 ans.
- Fév. 25—Wilfrid Pelletier, fils de Désiré Pelletier et de Médorèse Deslandes.
- Fév. 26—Elmire Giroux, dite Sœur St-Félix, fille de Joseph Giroux et de feu Henriette Rousseau, 51 ans.
- Fév. 26—Céculie Deslandes, dite Sœur St-Jean-Baptiste de la Salles, fille de feu Misael Deslandes et de feu Amanda Touchette, 17 ans.
- Fév. 26—Jules, Eugène Raymond L'Heureux, fils de Hervé L'Heureux et de Marguerite L. St-Germain, 9 ms.

Double organisation de guerre

Il est malaisé de s'occuper de la guerre et de tout ce qui s'y rattache sans être frappé d'un contraste obsédant.

Tout d'abord la face héroïque de la lutte; la vertu de l'effort ou du sacrifice s'y oppose à d'abjects aspects qui font refluer au niveau des temps barbares un siècle hier enorgueilli de ses espoirs d'universel pacifisme, car dans le choix et l'emploi des armes défensives ou offensives deux civilisations entrent en conflit.

Naguère encore à la veille de la ruée inattendue, mais inévitable que les appétits économiques de l'Allemagne ont déchaînée après longue et savante préparation, les gouvernements convenaient de réprimer certains procédés trop inhumains, de s'interdire l'emploi de substances délétères ou d'engins trop meurtriers ou cruels.

Les articles de La Haye énuméraient ces cas prohibés, rayés du droit des gens.

Lisez: *Les Mitrailleuses, Les Armes déloyales et La Chimie meurtrière des Allemands*, trois opuscules où Francis Marbre expose, avec des documents à l'appui, les méthodes de guerre créées et préméditées par les Empires du Centre avec des excès dont nous avons été témoins et rien ne vous semble plus étrange. Rien n'était laissé à l'imprévu et la guerre scientifique a réalisé ses merveilles.

Mais étudions l'autre face, plus consolante, plus humaine, car la première traduit trop et avec une énergie invraisemblable le triste mot du philosophe: *Homo homini lupus*. L'homme a contre l'homme la férocité du loup.

La Croix-Rouge dont les sociétés bienfaitrices sont instituées pour secourir les blessés et qui salue le cercueil récemment fermé du Marquis de Vogüé, nous présente sa noble histoire. Là nul n'a plus à rougir et tant d'efforts convergents font honneur à l'humanité. *Lettres à tous les Français* que le Comité Lavoisier a semées à profusion, et qu'il a eu l'heureuse inspiration de réunir en volume. Là sont exposées, avec faits et chiffres à l'appui, sans boursoufflures, sans fausses bouffées d'optimisme sot, à la manière heureusement disqualifiée de certaine presse, nos raisons de compter sur la victoire. On y apprend comment il faut travailler avec le temps dans ces trois zones de combat, du front, de l'arrière ravitaillement et de l'arrière économique qu'a si bien exprimé le général Mallette, un des signataires de ces études.

Le sérieux, la tenue, la dignité de ces enquêtes sont au-dessus de toute éloges. Au lieu de les louer il faut les lire, les répandre, s'en pénétrer et l'on tirera ainsi une leçon salutaire.

Le 29 mars dernier, M. Victor MARGUERITE écrivait: "Cette terrible guerre qui tout à la fois nous élève aux sommets de l'héroïsme et de l'idéal humain et nous replonge à la plus brutale barbarie aura fait avancer ou retarder l'horloge mystérieuse du destin, bien des problèmes qui se posaient avant 1914 à nos sociétés en perpétuel devenir.

Parmi ces questions, celle de la décadence française, thème si cher aux germanophiles, est liquidée et hier encore M. Edison nous envoyait son avis motivé sur ce qui lui fait aimer de plus en plus la France.

Eugène Griselle
Secrétaire C. C. P. F.

MUTATIONS

Vente J.-Bte Hébert à Louis Guertin, No 736, St-Damase, \$500.

Vente Octave Corbeil à Isidore Desnoyers, No 621, St-Hyacinthe, \$1,100.

Vente Marie-Louise Meunier à Clodomir Drapeau, No 537, LaPrésentation, \$6,500.

Vente Napoléon Pelletier à Louis Bissonnet, Nos 9 et 10, Cité, \$1000.

Vente Adélarde Clair à Victor Langelier, No 57, St-Barnabé, \$3,000.

Vente Victor Langelier à Hilaire Lamothe, No 1051, St-Judes, \$340.

Vente Albert Morin à Existe Jacques, Nos 704 et 23, Cité, \$3,200.

Vente Arthur Robinson à Ovila Lusignan, Nos 95 et als, St-Hyacinthe le Confesseur \$1,900.

Vente Napoléon St-Onge à Arthur Blanchette, No 709, St-Judes, \$240.

Vente Louis Roy à Victor Roy, propriété No 603 et 95, St-Judes, \$3,000.

Vente Rév J.M.H. Phaneuf à Adolphe Houle, No 183, St-Judes, \$500.

Vente Osias Giasson à Misael Letendre, No 149, LaPrésentation \$15.

Vente Osias Giasson à Honoré Desrochers, Nos 149 - 150, LaPrésentation, \$45.

Vente Arsidias Renault à Hector Larivière, No 800, St-Judes, \$2000.

Vente par le Shérif

COUR SUPERIEURE.
District de St-Hyacinthe.
St-Hyacinthe, à savoir:
No 43

LA BANQUE CANADIENNE DU COMMERCE, demanderesse; contre JOSEPH PLOUFFE ET AL, défendeur.

Comme appartenant au dit Joseph Plouffe:
Un terrain sis et situé en la cité de St-Hyacinthe, ayant front sur la rue Bourassa, étant connu et désigné au cadastre officiel de la cité de St-Hyacinthe, comme la moitié nord-est du lot No 30, subdivision du lot originaire 704, avec bâtisses y érigées.

Le dit immeuble actuellement en la possession et détenu par le dit défendeur, Joseph Plouffe, en vertu d'un bail emphytéotique à lui consenti par les Dominicains ou Frères Prêcheurs de la province de Québec, corporation ayant son bureau d'affaires en les cité et district de St-Hyacinthe, lequel bail passé devant Mre Horace St-Germain N.P., le 21 août 1916.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice, en la cité de St-Hyacinthe, le VINGTIEME jour de MARS prochain (1917), à DIX heures de l'avant-midi.

JOS. L. CORMIER, Shérif.
St-Hyacinthe, 27 février, 1917.

Sheriff's Sale

SUPERIOR COURT
District of St-Hyacinthe.
St-Hyacinthe to wit:
No 43

THE CANADIAN BANK OF COMMERCE, plaintiff; against JOSEPH PLOUFFE, et al defendants.

As belonging to the said Joseph Plouffe:
A lot situate in the city of St-Hyacinthe, being front on Bourassa street, being known and designated on the official cadastre of city of St-Hyacinthe, as the north east half of lot No. 30, subdivision of lot No. 704, with buildings thereon erected.

That said lot now in possession of the said defendant, Joseph Plouffe, in virtue of an emphyteutic lease to him by the Dominicans, a body having its business office in the city and district of St-Hyacinthe, said lease passed before Mre H. St-Germain, N.P. on the 21st August, 1916.

To be sold at the sheriff's office, in the court house, in the city of St-Hyacinthe, on the TWENTIETH day of MARCH next (1917), at TEN o'clock in the forenoon.

JOS.-L. CORMIER, Sheriff.
St-Hyacinthe, 27th February, 1917. 1553

A LOUER

De magnifiques logements, avec toutes les améliorations modernes: électricité, chambres de bain, etc., dans une maison neuve, un village de La Providence, à des prix modérés.

S'adresser à
AMBROISE DEMERS,
Tel. Bell 579 — 67 rue St-Pierre
1548—2f.

AVIS PUBLIC

IN RE:
OMEGA PUMP and WIND-MILL Co., Limited.

EN LIQUIDATION.

AVIS est par les présentes donné, que le soussigné, ARMAND BOISSEAU, Notaire de St-Hyacinthe, a été nommé curateur, à la faillite ci-dessus, en vertu d'une Ordonnance de la Cour, en date du 24 février dernier.

Toutes les réclamations devront être produites au bureau du soussigné, 16 rue St-Denis, St-Hyacinthe, sous vingt jours de cette date. St-Hyacinthe, 1er mars 1917.

ARMAND BOISSEAU
Curateur.

1554-2,9,16

AVIS PUBLIC

IN RE
OMEGA PUMP AND WIND-MILL Co., Limited, de St-Hyacinthe
EN LIQUIDATION.

AVIS est par les présentes donné, que MARDI le vingt mars courant à dix heures de l'avant midi, à la place d'affaires de la dite Compagnie, à St-Hyacinthe, seront vendus à l'enchère publique, au plus offrant et dernier enchérisseur les biens mobiliers suivants:

1o. L'Actif mobilier de la dite Compagnie, comprenant:

A.—Fixtures de bureau, safe, clavigraph, bureaux, chaises, etc, papeterie, formant d'après inventaire, un montant de sept cent quatre vingt dix piastres et quatre vingt cinq centins. . . . \$ 790.85

B.—Moulins à vent, comprenant partie de moulins à vent, et moulins à vent complet, formant un total d'après inventaire s'élevant à quatre mille deux cent soixante et dix huit piastres. . . . \$4,278.00

C.—Engins à l'huile, engins Brantford 12 cv. seconde main, engins Internationale 20 cv. poulies en fonte, entonnoir, pour l'huile, coffre avec outils, barils vides, 40 pieds de courroie de 10 pouces de largeur, réservoir en bois et en acier, une pompe à incendie, automobile Ford, une auto Ford démontée, et divers autres machineries et accessoires de machineries s'élevant en tout à deux mille sept cent quatorze piastres et quatorze cents. . . . \$2,714.14

Tout cet actif mobilier de la dite compagnie sera vendu en un seul bloc.

2o. Les dettes de livres de la dite Compagnie s'élevant à une somme de \$10,000, seront vendues au plus offrant et dernier enchérisseur, à tant dans la piastre suivant le montant porté à l'inventaire. \$10,000.00

Pour plus amples informations s'adresser au Curateur soussigné.

Toutes les personnes qui voudront visiter et examiner les dits effets mobiliers pourront le faire en aucun temps, de ce jour, au vingt mars.

ARMAND BOISSEAU,
1554—2,9,16 Curateur.

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures Collets, Dantelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Dues, Mouselines, Oranis des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toutes orte



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
ST-HYACINTHE

81 TEL. BELL BUREAU 14 RUE ST-DENIS
92 " " RÉSIDENCE 74 ST-DOMINIQUE

W. AMYOT

Représentant de "LA PROVINCIALE", assurance vie. Seule compagnie donnant des bénéfices pour maladies et en cas de mort.

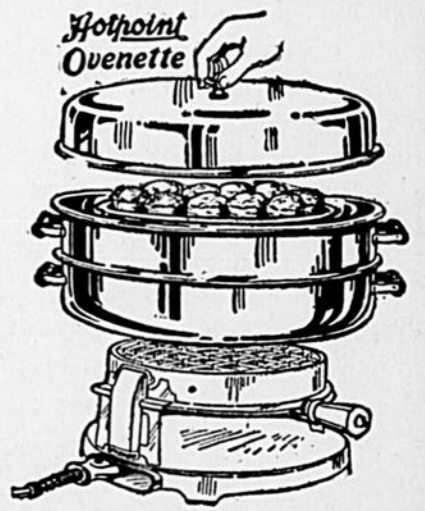
ASSURANCES CONTRE LE FEU ETC., ETC.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE
A VENDRE OU A ECHANGER.
Spécialité: CIGARES.

ST-HYACINTHE

APPAREILS ELECTRIQUES "HOTPOINT"

Nous vous offrons aujourd'hui ce magnifique appareil qui peut servir à rôtir, bouillir, etc. C'est vraiment un appareil indispensable; d'un fini artistique, très propre et d'une grande économie, il vous rendra mille bons services.



Demandez nos prix - Faites-en l'essai -

LA CIE DE GAZ ELECTRICITE ET POUVOIR. ST-HYACINTHE.

LES COURS DE DICTION FRANCAISE

22ième leçon — L'art de dire

Mercredi prochain, à 8 heures, salle de l'Hôtel de Ville, M. Dumais donnera la vingt-deuxième leçon de son cours. En voici le programme.

Poésie dramatique, poésie sentimentale et poésie humoristique.

Pièce à étudier:

Le chêne et le roseau. Lafontaine

Récitation:

La robe. Eugène Manuel

Les chagrins sont à la mesure du coeur qui les sent.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, District de St. Hyacinthe.

Dans la COUR SUPERIEURE

La Cie Manufacturière F. X. Bertrand, Limitée, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires en les cité et district de St-Hyacinthe

Demandeur,

vs.

Léopold Houle et Majorie Desrochers tous deux du lieu appelé guigues, dans le comté de Pontiac, district de Pontiac

Défendeur.

Il est ordonné aux Défendeurs de comparaitre dans le mois. St-Hyacinthe, 28 novembre, 1916

FONTAINE & CHAGNON, Avocats de la demanderesse. ROY & BEAUREGARD, P. C. S. 1549—2fs

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska
F. A. BRODEUR, Gérant.
ABONNEMENT
A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50
Ailleurs au Canada..... 1.00
Se LE NUMERO
En vente chez M. Geo. St-Jean.

Chronique Municipale

Séance du 28 février

Son Honneur le Maire Morin occupait le fauteuil présidentiel et étaient aussi présents MM. les échevins Fontaine, Girard, St-Germain, Payan, Bélanger, Duclous et Godard.

Lecture du rapport du président des finances et du greffier constatant que L.O. Grothé Limitée a rempli ses obligations pour l'année 1916, ou la quatrième année des opérations de sa fabrique de St-Hyacinthe. L'échevin Bélanger propose qu'une mainlevée d'hypothèque de \$1000 soit accordée à L.O. Grothé Limitée, vu que cette compagnie a rempli les obligations assumées pour l'année 1916, en vertu du règlement No 138 et de l'acte de vente en dérivant; que Son Honneur le Maire et le greffier soient autorisés à signer un acte à cette fin, que le rapport soit déposé dans les archives. Proposition secondée par l'échevin Godard et adoptée.

L'Union des cordonniers se plaint des prix demandés pour le bois et le charbon. L'échevin Duclous propose que le greffier soit autorisé à transmettre aux commerçants de charbon et de bois les avis nécessaires pour connaître les prix qui ont été demandés pour ces choses nécessaires à la vie, avec demande de répondre par écrit et sous serment, conformément à l'acte des mesures de guerre, 1914, avant quatre heures de l'après-midi du mardi six mars 1917.. Proposition secondée par l'échevin Payan et adoptée.

M. S. Lessard offre en vente des machines pour l'entretien des chemins, l'hiver. L'échevin Fontaine propose que, à même l'appropriation de \$300 votée pour l'achat des accessoires nécessaires pour l'entretien des trottoirs, l'hiver, il soit pris un montant suffisant pour acheter de M. S. Lessard un planeur à dent au prix de \$55; deux charrues bouleverseur au prix de \$45 chacune, et un planeur fixe au prix de \$20. Proposition secondée par l'échevin Bélanger et adoptée.

L'échevin Payan propose que le chef de police soit M. P.A. Foisy; que le chef des pompiers soit M. Adjour Bourgeois; que M. Bourgeois soit sous-chef de police et M. Foisy sous-chef de feu; que M. Lagassé, le sous-chef retourne dans la force comme simple policier et pompier; que le salaire des chefs soit payable hebdomadairement, sur le pied de \$875 par année, pour chacun d'eux, et que le salaire de M. Lagassé soit celui des policiers ordinaires; que cet état de choses prenne effet le quinze mars 1917. Proposition secondée par l'échevin Godard et adoptée.

Lecture et approbation des comptes, et le Conseil s'ajourne en séance régulière à mercredi prochain, 7 mars, aux lieux et heures ordinaires.

ON DEMANDE

Des jeunes filles pour faire des bunches.
S'adresser à la manufacture de cigares GROTHÉ. 1546—jno

Nouvelles Locales

L'affaire Gervais

L'instruction au criminel qui devait avoir lieu, mercredi matin, devant le juge Marin, dans le cas d'Alphonse Gervais, arrêté la semaine dernière, pour avoir en divers endroits, et notamment sur la rue Cascades, dans la nuit du 17 au 18 février dernier, de propos délibéré, déchiré, endommagé et dégradé des affiches de théâtre dont la Compagnie de Théâtre Corona est propriétaire ou responsable, n'a pas eu lieu. Elle a été remise à mercredi prochain, 7 mars courant, M. Lusier, l'avocat de Gervais, étant actuellement malade et incapable de se rendre à la Cour.

Hockey

Dimanche, le 26 février, au patinoir Corona le club de hockey St-Hyacinthe a défait d'une manière facile le club Yamaska, le battant par un score de 7 à 4.

Dimanche, le 4 mars, si la température le permet, le Yamaska et le St-Hyacinthe joueront une troisième partie pour décider le championnat de la ville.

On fête un des héros de Courcellette

M. J. Edmond Robitaille, clairon du 22ème régiment qui s'est rendu tout particulièrement célèbre dans la fameuse bataille de Courcellette, est revenu à St-Hyacinthe en congé de convalescence.

A l'occasion du retour de ce héros, le 84ème régiment de St-Hyacinthe, sous la direction du lieutenant-colonel Rouleau, lui fit l'honneur d'un magnifique banquet à l'hôtel Union, mardi soir. Après le dîner, tous se sont rendus au Manège Militaire, où le vaillant clairon Robitaille a beaucoup intéressé ses amis en leur racontant les épisodes les plus étonnants de la guerre dont il a été témoin durant son séjour au front. Il a été écouté on ne peut plus attentivement pendant de longues heures. Ses récits ont profondément ému tous ceux qui ont eu l'avantage de les entendre. Et ce fut en formant les meilleurs vœux pour la cause des Alliés que tous durent se séparer.

M. Robitaille a été vivement touché de cette sympathique démonstration de la part du 84ème régiment.

ON DEMANDE

Des opératrices dans la confection des overalls, pantalons et chemises.
S'adresser
SALLE HOTEL FRONTENAC.
Rue St François — St-Hyacinthe

Organisation Musicale

Il nous fait plaisir d'apprendre que notre éminent professeur de chant, Madame de LaMothe-Christin, a l'intention bien arrêtée de faire sa résidence permanente à St-Hyacinthe, et de doter notre ville d'une organisation musicale, composée de voix d'hommes et de femmes. Cette organisation musicale serait appelée à devenir notre gloire. Nombreuses sont les personnes qui, à St-Hyacinthe, sont douées de très belles et de très bonnes voix, et qui ont beaucoup de talents pour le chant. Nous pouvons avoir ici une organisation musicale qui nous fasse honneur et capable de faire pâlir la renommée des chorales des différentes autres villes qui sont déjà venues nous visiter. Et c'est la fin que se propose Madame

de LaMothe-Christin en décidant de faire sa résidence permanente à St-Hyacinthe.

Quoique femme, Madame de LaMothe-Christin possède parfaitement les connaissances de l'art du chant, et le dévouement et l'énergie dont elle a fait preuve depuis qu'elle a ouvert son école de chant à St-Hyacinthe, et les succès qui ont toujours couronné ses efforts, nous donnent toutes les garanties qu'elle arrivera certainement à son but.

Cette organisation musicale devra nous mettre dans une position indépendante vis-à-vis les chorales de l'étranger.

Les Messieurs, Dames et Demoiselles, qui désireraient faire partie de cette chorale, devront faire part par écrit seulement, de leur intention à Madame de LaMothe-Christin dans le plus court délai possible. Elle leur fera immédiatement connaître les conditions à remplir pour profiter de cette avantage incontestable.

Preuve de son excellence

"La Provinciale", cette assurance sur la vie, la maladie et les accidents, la seule compagnie au Canada combinant les avantages accordés par l'assurance régulière sur la vie en même temps que les bénéfices en maladie ou au cas d'accident, est reconnue partout comme étant une excellente compagnie d'assurance.

Il suffit, pour s'en convaincre, de constater le travail considérable accompli par ses agents tous les jours. Ce n'est pas pour rien qu'ils ont doublé, si non triplé, leur chiffre d'affaires.

Recette du Bazar

Le bazar annuel des Sœurs de la Charité de St-Hyacinthe, qui commençait le jeudi, 15 février, s'est terminé le jeudi, 22 février, et a rapporté à l'Hôtel-Dieu la somme de \$7,000.

Voici quel a été le résultat de chaque journée qu'a duré le bazar: jeudi, 15, \$918.87; vendredi, 16, \$718.10; samedi, 17, \$1507.53; dimanche, 18, \$480.25; lundi, 19, \$1650.76; mardi, 20, \$1935.49; jeudi, 22, \$555. Total de la recette, \$7,766; dépense, \$466; recette nette, \$7,300; Ouvroir, \$300; Hôtel-Dieu, \$7,000.

ON DEMANDE

Une servante générale, avec de bonnes recommandations. Bon salaire payé. S'adresser à
V. E. FONTAINE,
242 rue Girouard,
ou à son bureau, 11 St-Denis
1525—13f.

Le Fonds Patriotique Canadien.

Les statistiques concernant les opérations du Fonds Patriotique Canadien viennent d'être publiées, et nous constatons que la région de St-Hyacinthe y fait bonne figure. Dans la Cité de St-Hyacinthe il a été perçu et transmis au trésorier jusqu'au 31 mars 1916 la somme de \$3,456.24.

Il a été déboursé et payé aux familles de soldats de notre région jusqu'au 31 décembre 1916 la somme de \$3,010.56.

Les quêtes dans les Eglises ont rapporté la somme de \$3,400 ce qui donne un total pour notre région de \$6,856.04.

Il est probable que le Comité du Fonds Patriotique, à St-Hyacinthe se réunira d'ici à quelques jours pour voir à ce qu'une nouvelle collecte soit faite

Va et vient

Madame Arthur St-Jacques, de Québec, est actuellement en promenade à St-Hyacinthe.

FARINE MOULÉE

MOULIN YAMASKA

L. E. COTE,

St-Hyacinthe.

1340--5nov.

Concours de Whist

Dans le courant du mois de février, un grand concours de whist a eu lieu à l'hôtel Montcalm. Ont pris part à ce concours, avec les résultats suivants: MM. A. Philie et O. Blanchette, 156 points; A. Dufour et W. Daigle, 155 points; H. Daoust et H. Robert, 135 points; J. A. R. Morin et A. Côté, 129 points; A. Barbeau et P. Doyer, 110 points; A. Rivet et A. Lapointe, 99 points; H. Daudelin et E. Côté, 87 points.

De magnifiques prix ont été donnés aux vainqueurs de ce concours par M. M. O. Prigent, F. Dufour, commis, B. Houle, J. A. R. Morin, M. P. Hamel, Antonio Côté, Armand Lahaise, et autres.

Ce concours s'est terminé le mardi gras au soir, par une réunion d'amis à l'hôtel Montcalm, laquelle a été close par un magnifique réveillon. Y prirent part: M. M. H. Robert, H. Daoust, J. A. R. Morin, Antonio Côté, R. Doyer, H. Daudelin, A. Lapointe, D. Villandrie, Walter Philip, Azarie Philie, A. Rivet, E. Côté, A. Dufour, A. Flibotte, Jos Berthiaume, M. P. Hamel, O. Prigent, Pierre Gadbois, A. Lahaise, Louis Blanchard, H. Richer, J. Dufour, John Dufour, P. A. Foisy, chef, O. Benoit, A. Scott, A. Fontaine, Frank Dufour, père, G. E. Burque et plusieurs autres.

Cette réunion d'amis a été un vrai succès.

On dit qu'un autre concours de whist aura lieu bientôt, encore à l'hôtel Montcalm.

Attention à la glace

On ne saurait apporter trop d'attention aux couvertures des maisons qui sont actuellement chargées de glace. Ces amas de glace qui pendent sur la tête des piétons sont excessivement dangereux. Et chaque citoyen a droit à la conservation de sa vie.

Cette semaine, M. Charles Nassif allait à ses affaires quand, passant près d'une de ces maisons à couverture mal entretenue, il a failli être assommé. Des morceaux de glace assez lourds lui sont tombés sur le dos, lui causant plusieurs blessures. Que serait-il arrivé s'il avait reçu ces morceaux de glace sur la tête?

Ceux qui ont des couvertures qui sont dangereuses à cause de la glace devraient se hâter de faire enlever cette glace.

Deuil à l'évêché de St-Hyacinthe

M. le chanoine F. X. Jeannotte, de l'évêché de St-Hyacinthe, est décédé subitement vendredi soir à St-Hyacinthe.

Le défunt était né à St-Marc, comté de Verchères le 25 septembre 1842. Il fit ses études à Saint-Hyacinthe et au Grand Séminaire de Montréal.

Fut ordonné prêtre le 23 avril 1863 par Monseigneur Laroque. Fut vicaire à Ste-Rosalie, à Sorel, secrétaire de l'évêque et curé d'office à Beloeil, curé de Richelieu, curé et supérieur du petit Séminaire de Marieville, curé de St-Jean-Baptiste de Rouville, de Beloeil où il célébra ses noces d'or sacerdotales le 22 avril 1915. Chanoine titu-

THEATRE CORONA

Ne manquez pas de voir ces Programmes.

VENDREDI ET SAMEDI, 2 et 3 MARS.

LA MORT VIVANTE

Grand Photo-Drame Fox, en cinq parties, tel que joué au St-Denis dimanche dernier. UNE COMEDIE L-Ko et le treizième épisode du PÉRIL JAUNE intitulé:

L'espion et le sous-marin.

DIMANCHE ET LUNDI.

LE ROI LEAR

Grand drame classique de William Shakespeare, production de Pathé en cinq rouleaux. Une comédie et sur la demande des raquetteurs de cette ville:

L'Excursion des Raquetteurs à Valleyfield.

A cette occasion, tous les Raquetteurs de la ville de St-Hyacinthe assisteront en corps, dimanche soir, à cette représentation.

Plus émouvante que jamais: Le treizième épisode du FANTOME PROTECTEUR intitulé:

La Menace Cachée.

MARDI ET MERCREDI.

Deux étoiles très célèbres de la grande Compagnie Fox, VIVIAN MARTIN et HARRY HILLARD, dans:

UNE THELMA MODERNE

Une production, en cinq rouleaux, des plus sensationnelles et des plus captivantes que la Compagnie Fox a produites jusqu'à aujourd'hui.

De plus en plus captivante: Le troisième épisode de la plus sensationnelle série:

Le Masque Violet.

laire de la cathédrale de St-Hyacinthe depuis 1887.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin à l'église cathédrale, au milieu d'un nombreux concours des membres du clergé régulier et séculier, de représentants des classes de la société et des diverses maisons d'éducation et de charité de la ville.

La levée du corps a été faite par Monsieur le chanoine L.A. Senécal et le service funèbre a été chanté par Sa Grandeur Monseigneur A. X. Bernard, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Armand Guertin et Eugène Goulet, professeurs au Séminaire.

Au trône d'honneur assistaient Monseigneur Guertin V.G. assisté de M. M. le chanoine Senécal curé et le chanoine Z. Décelles, supérieur du Séminaire. La messe des morts harmonisée a été rendue sous la direction de M. Léon Ringuet, maître de chapelle.

Au chœur nous avons remarqué M. M. les chanoines J. C. Bernard curé de Sorel, C. H. Décarie, de St-Henri de Montréal, Mgr. Choquette ex-supérieur du Séminaire, J. B. Michon, F. Langelier, O. Phaneuf, A. Desnoyers, N. Boulais, curé de Ste-Hélène de Bagot, O. J. Paulhus, vicaire, Eugène Lagassé, curé de St-Théodore, H. Messier, curé de St-Hughes, J. Massé, chapelain, V. Roy, curé de Ste-Rosalie; P. S. Gendron, Victor Chartier, Joseph Lemay, Charles Lescault, L. Pratte, A. Dubreuil du Séminaire, Kerouack, curé de Ste-Madeleine, J. Chaffers, curé de Beloeil, J. B. Naudeau, chapelain, J. E. Dion, curé de St-Simon, M. Gosselin, curé de St-Thomas, R. Tanguay, H. Lafontaine, vicaire à la cathédrale, L. Cadieux, curé de St-Césaire, O. Léveillé, vicaire à Farnham.

La dépouille mortelle est partie mardi dans l'après-midi pour Beloeil où un service a été chanté mercredi matin, et où a eu lieu l'inhumation.

Concert Musical

Madame de LaMothe-Christin, qui songe fortement à doter Saint-Hyacinthe d'une chorale mixte, se propose aussi de nous donner une série de concerts de tout premier ordre, dont le premier aura lieu prochainement. Nous en connaissons la date bientôt.

Le programme de ce concert sera exécuté comme suit: la première partie par les élèves de Madame de LaMothe-Christin, qui ont suivi ses cours régulièrement depuis trois mois; dans la seconde partie du programme, nous aurons le plaisir d'entendre les solistes suivants: Melle Berthe de LaMothe-Christin, qui a déjà très avantageusement manifesté ses brillants talents à St-Hyacinthe, M. Léopard de LaMothe-Christin, ténor jouissant d'une grande renommée, et M. J. B. Dubois, qui sera accompagné au piano par sa femme. Nous aurons probablement aussi le plaisir d'entendre Madame de LaMothe-Christin dans un duo et un trio avec sa fille et son fils, quoique cette dame ne chante plus en public depuis cinq ans.

Incendies

Depuis le grand feu qui a détruit la salle de pool et de quilles de M. Emile Bouchard, nos pompiers ont fait deux sorties ils ont été appelés une fois au coin des rues Ste-Cécile et Bourdages pour éteindre un simple feu de cheminée; une autre fois, ils ont été appelés pour éteindre un commencement d'incendie, allumé par des fils électriques, chez M. Phaneuf, rue St-Hyacinthe.

Il n'y a pas eu de dommages de causés par le feu, ni à une place ni à l'autre.

On ne peut vivre un certain temps ensemble sans se ressembler un peu.